19me Année. — N° 3822 | 1re EDITION (paraissant le soir) | Jeudi 3 Décembre 1874

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS :

ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire.
ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes »
— On traite à forfait —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A ROUBAIX*, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; *A Lille*, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; *A Paris*, chez MM. Havas-Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; *A Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles

Heures de départ des trains : *A Roubaix à Lille*, 5 13, 7 18, 8 13, 9 48, 11 46 m., 12 23, 1 58, 3 39, 5 13, 6 18, 7 28, 8 28, 9 38, 11 08. *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 38, 7 18, 8 05, 10 18, 11 23, m., 1 20, 1 45, 5 10, 5 38, 7 18, 23, 36. *Lille à Roubaix*, 5 15, 6 55, 8 22, 9 55, 11 05, 12 50, 2 22, 4 47, 5 20, 6 55, 8 00, 10 13. *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 05, 7 10, 8 40, 9 40, 11 35, 12 15, 1 50, 3 31, 5 05, 6 17, 7 10, 8 18, 9 18, 11 10. *Mouscron à Lille*, 5 52, 7 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, 9 05.
DIMANCHES ET FETES : Tourcoing à Mouscron, 7 27, 7 36 *soir; Mouscron à Tourcoing*, 8 00 *soir*

BOURSE DE PARIS

DU 1er DÉCEMBRE	
3 0/0	62 10
4 1/2	88 50
Emprunts (5 0/0)	98 40
DU 2 DÉCEMBRE	
3 0/0	62 30
4 1/2	88 60
Emprunts (5 0/0)	98 30

ROUBAIX, 2 DÉCEMBRE 1874

BULLETIN DU JOUR

M. Buffet a été réélu hier président de l'Assemblée nationale par 348 voix sur 556 votants. Il y a eu 205 bulletins blancs ou nuls. Le maintien du président Buffet, malgré la manœuvre des bulletins blancs, est d'un heureux présage pour les conservateurs.

Le conseil des ministres s'est réuni hier matin, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. le maréchal Mac-Mahon, pour examiner le message préparé par M. le duc Decazes.

Ce projet tel qu'il avait été rédigé par M. le ministre des affaires étrangères, laissait pressentir l'éventualité de la levée de l'état de siége, mais en présence du caractère radical des élections municipales à Paris et dans la plupart des grandes villes, la majorité du conseil des ministres a pensé que la levée de l'état de siége pourrait avoir de graves inconvénients. M. de Chabaud-Latour, en particulier, se serait prononcé très énergiquement contre une mesure de ce genre.

Quelques objections ont été également présentées par certains ministres, relativement à la manière dont le projet de message posait la question des lois constitutionnelles.

Le conseil s'est terminé à onze heures et demie.

Ce matin, nouveau conseil pour trancher définitivement les deux questions mentionnées plus haut.

Une réduction de 6 0/0 sur les salaires pour les mineurs du comté de Durham commencera le 14 décembre. Les mineurs de Wigan demandent le retour à l'ancien niveau des salaires.

Les manufacturiers de fer de Sheffield s'efforcent de résister à la concurrence étrangère en réduisant le coût de la main-d'œuvre.

Nous lisons dans l'*Union* :

« Les journaux parlent d'une lettre de Monsieur le comte de Chambord, quelques-uns prononcent même le mot de Manifeste.

» Afin d'empêcher des commentaires erronés, nous dirons tout d'abord que cette lettre, adressée à M. de La Rochette, a un caractère intime.

» Dans les circonstances actuelles, au milieu du trouble des esprits, une parole du Roi, confiant ses pensées à l'un de ses plus fidèles serviteurs, devait exercer, sans nul doute, une grande et salutaire influence. Aussi la lettre de Monsieur le comte de Chambord a-t-elle été communiquée hier aux députés royalistes, et nous ne sommes pas surpris de la vive impression produite dans le monde politique.

» Mais, en présence des bruits qui circulent et des textes que divers journaux publient déjà, sous forme d'analyse, nous croyons devoir donner quelques brèves explications.

» La lettre de Monsieur le comte de Chambord n'apporte aucun changement dans la politique royaliste qui a pour base immuable un principe.

» Depuis longtemps le devoir de la Droite est nettement tracé, et Monsieur le comte de Chambord, consulté par plusieurs députés, n'a pu qu'affermir les résolutions des royalistes de l'Assemblée, en exprimant à l'un d'eux sa confiance que ses amis ne voteraient jamais rien qui pût empêcher ou retarder la restauration de la Monarchie.

» Cela n'est pas nouveau pour nous, mais nous comprenons que d'autres soient émus. Puisse cette émotion marquer la fin des entreprises chimériques et resserrer le faisceau des forces monarchiques. »

Selon un autre journal, le chef de la maison de France dirait en substance à ses amis :

« Le roi ne s'oppose pas à l'affermissement du pouvoir personnel du Maréchal, mais il est défavorable à toute mesure, à toute loi qui donnerait un caractère impersonnel au Septennat, et qui entraverait ou même ajournerait l'avènement de la Royauté légitime. »

A propos de la lettre de M. le comte de Chambord, la *Liberté* se livre à un calcul d'après lequel cette lettre aurait fait rentrer dans l'extrême droite une trentaine de membres de la droite modérée, ce qui porterait le nombre des membres de l'extrême droite à 70 ou 80.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*).

Paris, mardi 1er décembre.

M. Buffet a présidé la séance de rentrée, et démenti ainsi par sa présence le bruit d'après lequel il renonçait à maintenir sa candidature à la présidence. Dans la salle, beaucoup d'absents; bon nombre de députés restent dans les couloirs; dans les tribunes, peu de spectateurs.

Mais si la séance publique offrait peu d'intérêt, les conversations particulières de nos honorables étaient fort animées, et, d'après ce qu'on nous en rapporte, il est facile de commencer à saisir les dispositions des différents groupes.

Les deux gauches se montrent très réservées dans l'expression de la joie que leur causent les élections partielles. Quelques-uns même reconnaissent qu'elles auraient été plus modérées sans l'affirmation permanente de la politique réactionnaire du ministère. On parle de la nécessité d'interpeller le gouvernement sur l'état de siége et les actes par lesquels certains fonctionnaires ont ressuscité les candidatures officielles. On suppute les chances de M. Léon Say, qu'on voudrait, après le refus de M. Sénard, opposer à M. Buffet pour la présidence. Mais beaucoup sont d'avis qu'il est inutile de se préparer un échec, que M. Buffet, appuyé par la majeure partie de l'extrême droite, par les bonapartistes, par la droite, par le centre droit, même par une fraction du centre gauche, sera certainement réélu, et qu'il vaut mieux, comme précédemment, s'abstenir. Il est vraisemblable que cet avis l'emportera.

Le centre gauche et le centre droit sont irrésolus, leurs divisions intérieures les empêchent de prendre aucune décision, et la fameuse conjonction ne parviendra pas même à se réaliser pour le choix d'un vice-président, bien que le nom de M. de Lavergne ait été mis en avant par quelques membres du centre droit.

La droite modérée serait assez disposée à organiser le septennat personnel, et, sur ce point, elle pourrait s'entendre avec le centre droit; mais les deux groupes ne suffisent pas à constituer une majorité.

Les bonapartistes, comme les légitimistes, sont résolus à soutenir le gouvernement du maréchal, mais ils s'opposeront au vote des lois constitutionnelles. M. Rouher, après son voyage en Angleterre, a délibéré avec ses amis, et il a été convenu que l'on combattrait toute mesure ou toute proposition de loi qui ne réserverait pas la possibilité d'un plébiscite.

Le message présidentiel nous dira si le gouvernement est moins irrésolu que les divers groupes de l'Assemblée : on en attend seulement pour demain la lecture à l'Assemblée.

On parle, pour la fin de la semaine, de la formation du nouveau ministère, mais il est encore incertain si les ministres actuels se retireront après un débat public ou s'ils donneront leurs démissions après communication faite du message présidentiel. Ce n'est plus qu'une question de forme, puisqu'on sait que MM. de Broglie, de Fourtou, Deseilligny, Depeyre remplaceront MM. de Chabaud-Latour, Tailhand, Caillaux et de Cumont. Des pourparlers se poursuivraient, dit-on, pour offrir un portefeuille à l'un des membres les plus modérés du centre gauche.

Vous pourrez lire dans nos journaux l'analyse du rapport de M. Lefèvre Pontalis sur le projet de création d'une chambre haute, vous savez que toute l'originalité de ce projet consiste dans la fusion des trois systèmes connus pour la formation des sénats ou chambres des pairs. Dans le projet en question il y aurait des sénateurs de droit, des sénateurs élus, des sénateurs nommés par le pouvoir exécutif. Fusion veut dire souvent confusion.

Tous les chroniqueurs ont été complétement déroutés hier par le Maréchal. Hier matin, en effet, il a présidé à l'Elysée le conseil des ministres; puis il est allé à Versailles, où il est resté jusqu'après la séance, et il est revenu dîner à Paris.

Nos journaux n'ayant pas encore à disserter sur les débats de l'Assemblée, continuent de s'occuper des élections de dimanch ; il est intéressant de connaître la préciation du *Journal des Débats* :

« Nous attendions de Paris plus de sagesse et de prudence.... nous nous sommes trompés, nous le constatons sans découragement, mais avec regret. » Vous voyez qu'il est tout consolé.

Aujourd'hui a lieu la réouverture de l'Ecole de médecine. Cette fois, paraît-il, le Doyen a cru devoir s'adresser à l'autorité; par conséquent les mesures seront prises pour éviter tout tapage. C'est ce qu'il aurait fallu faire il y a trois semaines. M. Chauffard recommencera son cours demain.

Paris Journal constate que M. de Castellane, député, s'est porté comme candidat au grade de capitaine dans l'armée territoriale, et il demande si M. Gambetta suivra cet exemple. La réponse est facile : M. Gambetta a tellement pris du ventre depuis deux ans que s'il passait devant un conseil de révision, il serait réformé à première vue.

Hausse à la Bourse. La cause n'a rien de politique et tient à peu près exclusivement à une situation de place toute favorable aux haussiers.

Paris, 1er décembre 1874.

Vous ferez bien de vous mettre en garde contre les détails et les interprétations publiées dans un certain nombre de journaux sur la lettre de M. le comte de Chambord communiquée, hier, aux membres de l'Assemblée. Dans cette lettre, qui n'est point destinée à être publiée, M. le comte de Chambord recommande à ses amis de ne voter aucune loi qui pourrait avoir pour conséquence soit d'empêcher, soit de retarder le retour de la Monarchie.

Il n'y a rien de plus, rien de moins dans cette communication. Elle n'a pas lieu d'étonner, puisqu'elle ne fait que confirmer l'attitude prise, depuis le 20 novembre 1873, par les amis les plus dévoués de la Monarchie.

On dit que cette lettre de M. le comte de Chambord cause beaucoup d'irritation à l'Elysée, à certains membres du cabinet et du centre droit. Cette irritation n'est nullement motivée, car il n'était évidemment pas possible de demander à M. le comte de Chambord d'approuver et à ses amis de voter des lois destinées à éloigner, pour un temps indéfini, l'institution nationale qui a fait la grandeur de la France et qui, seule, peut la relever.

Il faut donc en prendre son parti; les véritables amis de la Monarchie ne voteront pas les lois constitutionnelles, et les voilà décidément bien compromises.

En présence de cet échec certain des projets d'organisation du Septennat, quelle politique le maréchal de Mac Mahon peut-il pratiquer pour se tirer et nous tirer de l'impasse où nous sommes acculés ? La réponse est faite avec beaucoup de raison et de vigueur par notre confrère, M. de Bouard, dans l'*Union du Sud Ouest* :

« Nous ne connaissons que deux moyens. L'un licite à l'égal d'un devoir, l'autre condamnable à l'égal d'un crime.

» Celui-ci consisterait à faire un coup d'Etat, à balayer la Chambre et à gouverner à coups de dictature et de plat de sabre.

» Nous ne le saurions conseiller ni excuser.

» Celui-là serait de réunir les fractions éparses du parti monarchique, de leur exposer nettement que la position n'est plus tenable pour le président du Septennat, qu'elle est éminemment dangereuse pour le pays, et de les engager à reprendre résolument et sérieusement le projet de restauration monarchique

» Nous applaudirons à cette solution, parce qu'elle est actuellement la seule pratique, parce qu'elle est la seule patriotique, parce qu'elle seule, enfin, promet d'être féconde en résultats heureux.

» Puisse à Dieu que notre humble voix soit entendue et que le « Bayard des temps modernes » ne se fasse pas illusion sur les dangers que, par toute autre conduite, il est sur le point de faire courir à la France !

Le maréchal fera bien surtout de se défier des membres du ministère qui voudraient entraîner la politique du gouvernement vers le centre gauche. Les dernières élections partielles pour l'assemblée et les élections municipales ont surabondamment démontré que le centre gauche ne servait que de pont pour faire passer le radicalisme.

Nous connaîtrons mieux les procédés et les bienfaits de la République, en lisant le très curieux et très important rapport que vient d'être distribué aux membres de l'Assemblée, rapport dans lequel M. Callet, député de la Loire, a fait, d'après les dépositions les plus authentiques, des révélations écrasantes sur les actes politiques du gouvernement de la défense nationale. Ce rapport est destiné à un grand retentissement et va soulever toutes les colères des gauches.

P. S. Le conseil des ministres est, en quelque sorte, en permanence. La séance de ce matin a duré trois heures, et a été très orageuse; la note de M. le comte de Chambord paraît avoir obligé le ministère à modifier la rédaction du message. Il se bornerait à prier simplement l'Assemblée de bien vouloir accélérer le plus possible l'organisation des pouvoirs du maréchal.

La note de M. le comte de Chambord paraît avoir aussi modifié l'attitude d'un certain nombre de membres de la droite modérée au sujet des lois constitutionnelles.

Les affaires vont mal entre le centre gauche et les gauches, celles-ci ayant voulu proposer pour un des secrétaires de l'Assemblée un radical, le citoyen Dréo. M. Casimir Périer a déclaré, dans la réunion du centre gauche, que les républicains conservateurs ne voteraient pas pour des républicains radicaux comme M. Dréo.

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 1er décembre

La séance est ouverte à 2 h. 30, sous la présidence de M. Benoist-d'Azy, vice-président.

La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

L'Assemblée procède au scrutin pour la nomination du président de l'Assemblée.

Le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Rolland, député du Lot, déclare donner sa démission pour raison de santé.

Plusieurs demandes de congé sont renvoyées à la commission compétente.

Le scrutin pour l'élection du président est fermé à 3 h. 25, et un nouveau scrutin s'ouvre pour l'élection des quatre vice-présidents.

A 4 heures, le président donne lecture du résultat du premier scrutin.

M. Buffet est proclamé président de l'Assemblée par 348 voix sur 556 votants.

M. de Cumont, ministre de l'instruction publique, dépose deux projets de loi portant ouverture d'un crédit de 105 000 fr. pour frais d'établissement des cardinaux et évêques, et d'un crédit de 300 000 francs pour la conservation des monuments historiques.

A quatre heures et demie, le scrutin est fermé et un nouveau scrutin s'ouvre pour l'élection des secrétaires.

Une discussion s'engage sur l'ordre du jour de la séance de demain, entre MM. Jaubert, Paul Bert, Laboulaye, Bouisson, Maurice et l'amiral La Roncière-Le Noury.

Le gouvernement accepte la motion de l'amiral La Roncière, qui demande que le projet sur les cadres de l'armée soit porté en tête de l'ordre du jour.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

Viendront ensuite la proposition Joubert, concernant la liberté de l'enseignement supérieur, et les propositions Tallon, Bert et Maurice.

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 3 DÉCEMBRE 1874.

—11—

ANGELINE

PAR

CLAIRE DE CHANDENEUX.

(SUITE)

M. de Dubeuil, alarmé de cette insistance, promit tout ce qu'on lui demandait, et Jules se retira mortellement triste, mais satisfait d'avoir essayé tout ce qui était en son pouvoir pour le bonheur d'Angéline.

Néanmoins, M. de Dubeuil ne se fût point hâté de remplir sa promesse, tant la démarche qui lui était conseillée avait un côté délicat, s'il n'avait reçu, le soir même de la visite de Jules, une lettre qui lui permit de voir clair dans cette mystérieuse affaire. Mme Javin, renvoyée, se vengeait à sa manière et racontait longuement, sans ménager les termes, le système de crainte et de privations dans lequel on avait élevé Angéline. A travers les accusations grossièrement furibondes de la gouvernante, M. de Dubeuil démêla facilement le sophisme qui avait aveuglé la baronne. Persuadée qu'Angéline était inguérissable, elle s'était bornée à éteindre sa jeunesse, condamnée dans l'isolement du château, plutôt que de l'entourer des lumières de la science, qui eussent ébruité une infirmité dont son orgueil souffrait.

Mme de Morancy avait écarté surtout la pensée d'élever cette malheureuse enfant au sein de la famille, parce que, dès qu'elle avait été mère d'Anatole, elle n'avait plus éprouvé que de l'horreur pour l'orpheline. Celle-ci, éloignée, détestée, était devenue sauvage et irritable.

Mme Javin, qui avait tout droit sur son élève, n'avait point cherché à la corriger par la douceur, mais bien à la briser par la force. Il y avait eu des scènes de violence, et les médecins appelés avaient prescrit des douches et des liens à la petite fille, qu'une tendre caresse eût rendue paisible comme un agneau. Enfin Mme Javin racontait la dernière scène qui avait rompu brusquement les rapports de la baronne et de M. Ravel.

M. de Dubeuil partit aussitôt.

Son arrivée produisit à Morancy l'effet d'un coup de foudre.

La baronne, qui pleurait ses trois millions avec l'âpreté d'une âme avide, absorbée par les projets qu'elle échafaudait pour les reconquérir, n'avait point songé à parer la menace indirecte de Jules. Elle s'était bornée à réintégrer Angéline dans son appartement, avec une femme de chambre qui ne reçut pas d'instructions particulières et dut se borner à la servir. La pauvre enfant y gagna un peu moins de silence, car la curieuse femme de chambre aurait bien désiré connaître tout le mystère dont il lui était permis de côtoyer seulement un côté. Mais la jeune fille pleurait Jules, sa radieuse espérance évanouie.

M. de Dubeuil s'était fait suivre à Morancy du docteur X..., dont la réputation comme médecin aliéniste est européenne.

La netteté de son coup d'œil, et la sûreté de son jugement avaient rendu l'espoir à bien des familles et fait entrer bien des infortunés dans des maisons de santé.

Mme de Morancy, suffoquée d'indignation, mais toujours maîtresse d'elle-même, ordonna qu'on fît descendre Angéline.

Le docteur s'y opposa, voulant voir la malade chez elle, dans le milieu qui lui était habituel. Il fallut se soumettre.

En reconnaissant son oncle, qu'elle n'avait pas vu depuis plusieurs années, Angéline alla à lui avec un sourire timidement joyeux, comme si elle n'osait pas être ouvertement heureuse de sa présence. Le docteur X... lui inspira l'effroi qu'elle ressentait d'ordinaire à la vue d'un étranger; mais apercevant Eliane, debout près de ces messieurs, elle fut saisie d'un tremblement convulsif qui fit froncer le sourcil au médecin.

Il pria Mme de Morancy de rester un peu en arrière, ce qu'elle fit avec un geste témérairement dédaigneux.

La jeune fille, aussitôt plus calme, offrit des fauteuils à ses visiteurs inattendus et se tint droite devant eux, timide et silencieuse.

Son oncle l'attira dans ses bras, caressa sa tête penchée sur son épaule, tandis que le docteur l'examinait avec la curiosité et l'autorité de la science. Alors vinrent les questions sur son genre de vie, ses occupations, ses plaisirs.

Encouragée, sans qu'elle s'en rendît bien compte, par la main caressante de son oncle qui entourait sa taille, Angéline répondit, d'une voix basse et distincte, qu'elle vivait dans cette pièce toujours seule avec une dame âgée; qu'elle ne sortait jamais, ne lisait jamais, ne travaillait jamais, et n'avait d'autre plaisir que les jeux d'un jeune chat qui lui avait été donné par Mme Langevé quelques mois auparavant.

— Mais avant le chat ? interrogea le docteur.

— Rien ! dit-elle.

— Et que faites-vous le long du jour ?

— Je pense, répondit-elle en fixant ses grands yeux tristes sur son interlocuteur.

Celui-ci se leva brusquement, fit un tour dans la chambre et revint terminer son examen.

On entendait les doigts d'Eliane battre nerveusement une marche fantastique sur les bras de son fauteuil.

Tout à coup, le docteur s'approcha de la baronne.

— Madame, dit-il, on s'est mépris sur la maladie de cette enfant. Elle n'est ni assez folle pour ne pouvoir être instruite comme ses pareilles, ni surtout assez dangereuse pour être privée de la société des siens.

Donnez à cette enfant de l'air, de la gaîté, de la musique, des maîtres, des amies, et, mieux que tout cela, une affection maternelle, et dans un an Mlle de Morancy sera une charmante fille, développée physiquement, moralement, et sur le compte de laquelle vous regrettez d'avoir été si longtemps induite en erreur.

— Eh quoi ! docteur, c'est là toute votre ordonnance? s'écria Eliane.

— Absolument toute, madame, répondit-il en s'inclinant froidement.

M. de Dubeuil, dont l'excellent cœur se reprochait amèrement d'avoir si peu veillé sur sa nièce et qui la couvrait de baisers, se leva pour reconduire le docteur X... jusqu'à sa voiture; puis il revint à la triste chambre où Eliane s'était assise, terrifiée et vaincue.

— Madame la baronne, dit M. de Dubeuil en s'asseyant près d'elle, voulez-vous me confier Angéline ?

Eliane tressaillit.

— Pourquoi cela, monsieur? demanda-t-elle en jouant la surprise.

— Je pourrais vous répondre, madame, que c'est indispensable, que je l'exige comme tuteur de Mlle de Morancy ; j'y mettrai des formes et vous prierai de remettre votre autorité entre les mains de Mme de Dubeuil.

— J'ai pu me tromper, être trompée sur le traitement le plus favorable à la